



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 26 juin 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 19 juin 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU-MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. GATEAU et M. Alain DEDIANNE avaient donné respectivement procuration à M. TEXIER et M. BOURDOUNE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.

Excusés : M. Mickaël DEDIANNE, M. CARVOYEUR.

Secrétaire de séance : Mme Nicole LOISEAU-MONFOURNY.

N° 2024-094 : MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que, suite à la réorganisation des espaces de la Médiathèque François Mitterrand, la Ville de Clamecy va solliciter une seconde subvention auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté pour finaliser le projet et améliorer les conditions d'accès du public à mobilité réduite et compléter l'aménagement de la ludothèque.

Monsieur le Maire précise que la demande de subvention porte sur les éléments matériels suivants : Bac CD, canapé, table à langer, rampes PMR et écran TV pour un montant des investissements de 4 826,52 € TTC.

Monsieur le Maire indique qu'il est possible de solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 50 % du montant HT du projet, soit 2 011,05 €.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet d'acquisition de matériel complémentaire pour l'aménagement des espaces de la Médiathèque à hauteur de 4 826,52 € TTC,
- SOLLICITE auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté la subvention la plus élevée possible.

suivent les signatures.

Nicolas BOURDOUNE
Maire

